

Normes environnementales à l'incinérateur

## La Ville de Québec veut rassurer la population

**Québec, le 19 novembre 2008** – La Ville de Québec veut rassurer la population concernant le respect des normes environnementales à l'incinérateur. Sans nier qu'il y ait eu un dépassement des normes concernant les émissions dioxines et des furannes ou minimiser celui-ci, la Ville affirme qu'il s'agit d'un seul résultat pour un seul des quatre fours, et ce, pour deux paramètres.

Pour M. Raymond Dion, conseiller municipal, membre du comité exécutif et responsable des dossiers environnementaux, « la Ville de Québec a non seulement le souci constant de respecter les normes en vigueur, mais de toujours faire mieux que le seul respect de celles-ci. La Ville se veut aussi transparente et les données sont accessibles. Le comité exécutif prend cette situation très au sérieux puisqu'il y va de la santé publique. » Des mesures de correction ont déjà été apportées pour remédier à la situation.

### Situation particulière

Les résultats négatifs se sont produits lors de tests d'échantillonnages qui ont eu lieu les 10 et 11 septembre selon les prescriptions du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles. Nous avons observé sur une ligne de four, un important dépassement de la norme des dioxines. Ce type de résultat n'avait jamais été observé sur l'une des lignes d'incinération depuis 1992.

Le dépassement s'explique par une série d'événements allant de l'arrêt du four concerné pour la réalisation de travaux de modernisation à un faible dosage de charbon actif dans les dispositifs antipollution de ce même four lors de son redémarrage, moment où ont été effectués les tests. Le charbon actif est une substance qui permet le captage des dioxines, des furannes et des métaux lourds comme le mercure.

Des sommaires des données d'échantillonnage depuis 2002 peuvent être consultées sur le site du Comité de vigilance de l'incinérateur à l'adresse suivante [www.incinerateur.qc.ca](http://www.incinerateur.qc.ca).

- 30 -

**Source :** Benoît Jobidon  
Service des communications  
418 641-6210

**Pour entrevue :** Raymond Dion  
418 641-6411, poste 1043

COM-08-878